

Formulaire participation Appel à Projet « Affichons nos couleurs »

Nom*

Prénom*

Adresse*

Date de naissance*

(pour les personnes mineures, merci de remplir l'autorisation parentale disponible en bas de formulaire)

Téléphone*

Mail*

Description de votre projet*

photo/ vidéo / liens utiles

J'autorise le Département des Côtes d'Armor à utiliser mes données personnelles dans le cadre de l'Appel à projet « Affichons nos couleurs » conformément aux mentions légales ci-dessus.

Dans le cadre du passage du Tour de France, le dimanche 27 juin prochain, le Département lance une opération « Affichons nos couleurs », visant à mettre en valeur les 3 couleurs du Département, (bleu, blanc et vert) via la participation des Costarmoricains. Ces derniers peuvent proposer différents projets, qui, si cela est possible, seront valorisés le jour du passage du Tour de France.

Département des Côtes d'Armor est responsable de l'organisation de ce projet et celui-ci nécessite votre consentement explicite.

Les données collectées sont celles fournies dans le formulaire d'inscription. Les données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne. Toutes les données du formulaire sont obligatoires sous peine de ne pouvoir valider votre participation.

Les catégories de données à caractère personnel sont :

- les données d'identité : nom, prénom, date de naissance
- les coordonnées personnelles : adresse, commune, courriel, téléphone

Dans le strict respect des lois et règlements en vigueur, les informations enregistrées sont destinées au service instructeur du Département et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires dûment habilités et intervenant strictement dans le cadre de votre dossier, à savoir, en fonction de leurs missions :

- Direction de la communication du Département
- Jury de sélection

Les données enregistrées sont conservées 6 mois à partir de la date de clôture de l'appel à projet.

Conformément aux articles 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée en 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

Vous devez vous adresser, en justifiant de votre identité, par voie postale, au Délégué à la Protection des Données – Département des Côtes d'Armor – 9 place du Général de Gaulle – 22000 SAINT-BRIEUC ou par courriel à l'adresse dpd@cotesdarmor.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex www.cnil.fr)

J'accepte le règlement